

3 Bâtiments / Bourgeoisie / Culture & Sport

3.1 Bâtiments communaux

3.1.2 Déplacement au local du feu des samaritains

Décision

Le Conseil communal décide de déplacer les samaritains dans le local du feu, soumis à une convention entre les samaritains et les pompiers.

3.1.3 Bâtiment communal - Construction de 2 locaux

Description

CFC 230 Installation électrique - Pellouchoud

CFC 282 Peinture - Flagyps

CFC 271 Plâtrerie - Flagyps

3.1.4 Ciné Michel - Choix d'un architecte

Décision

Le Conseil communal décide de mandater le bureau Studio trjt, à Sion (Rémy Carron) pour l'obtention d'une offre pour la direction des travaux au Ciné Michel.

3.3.3 Alpage

3.3.3.1 Alpages - comptes 2025

Décision

Le Conseil communal décide de valider les comptes 2025 des alpages.

3.3.3.2 Pâturages boisés - mandat d'étude

Décision

Le Conseil communal décide de valider le mandat d'étude de M. Joël Bochatay.

4 Sécurité - Economie - Tourisme

4.1 Police

4.1.1 Sécurité publique

4.1.1.1 Pose de 3 caméras sur le site de Charnot

Décision

Le Conseil communal décide d'attribuer les travaux pour la pose de 3 caméras sur le site de Charnot aux entreprises SOS Surveillance, à Vernayaz et Atelier E, à Fully

Une subvention doit être demandée.

4.1.2 Sécurité routière

4.1.2.1 Signalisation Carrefour Rue de Prévent - Chemin Pré-Fleuri

Décision

Le Conseil communal décide de modifier le régime de priorité au carrefour Rue de Prévent - Chemin Pré Fleuri, le projet consiste à supprimer les deux "STOP" et de procéder au marquage de la priorité de droite.

4.2 EMC - SERVICE DU FEU

4.2.1 Adjudication des travaux d'actualisation des plans d'évacuation (EMC)

Décision

Le Conseil communal décide de mandater le bureau FrançoisXavierMarquis, à Monthey, pour l'offre du plan d'alarme et d'intervention en cas de crue du Rhône

4.3 Agriculture

4.3.1 Abonnement pour les stations météo

Décision

Le Conseil communal décide de prendre en charge l'abonnement Rimpro 2025.

6 Urbanisme (Constructions - PAZ - Mobilité douce)

6.1 Constructions

6.1.2 Autorisations communales avec préavis du SeCC

6.1.2.12025-172 / eC 2025-17908 Granges Jean-Claude

Description

Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau intérieure

La Colombière
Folio n° 4, parcelle n° 992
Zone hameau et faible densité

6.1.2.22025-170 / eC 2025-13001 CEGERA SA

Description

Reconstruction à l'identique du couvert avec enseigne de la station-service.

L'Insarce

Folio n°14, parcelle n° 5565

Zone collectifs

6.1.2.32025-69 / eC 2024-14716 Pereira de Oliveira Luis Manuel

Description

Rénovation et transformation d'une habitation existante avec isolation périphérique, installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure, création d'une ouverture en toiture et construction d'un réduit

Mazembroz

Folio n° 5, parcelle n° 1148

Zone hameau

6.1.3 Permis d'habiter

6.1.3.22023-149 Prunoval Sàrl M. Paul-Marie Dorsaz

Description

Construction d'un immeuble (4 logements).

L'Insarce

Folio n° 13, parcelle n° 17345

Zone moyenne densité

6.1.3.32022-45 Curchod Jessé et Setas Wel Nina

Description

Agrandissement d'une habitation individuelle.

Les Pros d'Antogne

Folio n° 10, parcelle n° 3388

Zone moyenne densité

6.1.4 Permis d'habiter / d'utiliser

6.1.4.12024-155 / eC 2024-12662 Schollenberger Blaise Pour Meunier Régis et Rausis
Eloïse

Description

Installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure en remplacement d'un chauffage électrique

Verdan

Folio n° 31, parcelle n° 7288

Zone moyenne densité

7 Energie

7.1 Eaux potables

7.1.1 Adjudications Chemin de la Comballe : Génie Civil

Décision

Le Conseil communal décide d'attribuer les travaux de génie civil au Chemin de la Comballe à l'entreprise Fleutry SA, à Fully

7.1.2 Adjudications Chemin de la Comballe : Sanitaire

Description

Adjudications Chemin de la Comballe : Sanitaire

Décision

Le Conseil communal décide d'attribuer les travaux de sanitaire au Chemin de la Comballe à l'entreprise Imer Istogu, à Fully.

7.1.3 Adjudication ingénieur Chemin de la Treille

Décision

Le Conseil communal décide d'attribuer le mandat d'ingénieurs pour le Chemin de la Treille au bureau d'ingénieurs Biseg, à Fully.